



Pour en savoir plus

Je retrouve toutes
les informations sur
le service social sur

Rendez-vous sur

 **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

J'appelle le **3646***
pour être mis(e) en relation
avec le service social de
l'Assurance Maladie.

*(Prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Je note les contacts utiles au
sein du **service social** :

je m'occupe d'une personne dépendante



Ce que le service social de

L'Assurance Maladie **fait avec moi**

Je m'occupe d'une personne dépendante

- je me pose des questions sur les aides et les dispositifs de prise en charge
- j'ai besoin de comprendre le comportement de la personne que j'aide
- je m'inquiète sur l'organisation de ma vie quotidienne
- je suis préoccupé(e) par les conséquences de cette prise en charge sur ma vie familiale, professionnelle et sociale
- j'appréhende les répercussions sur mon état de santé (épuisement...)
- j'ai besoin d'en parler, d'être conseillé(e), d'être accompagné(e)



BON À SAVOIR

Un(e) assistant(e) social(e) peut se rendre à mon domicile si je ne peux pas me déplacer.

L'assistant(e) social(e) :

- me reçoit, m'écoute en toute confidentialité
- évalue avec moi le besoin d'aides et me propose les réponses les plus adaptées (aides à domicile, aménagement du logement...)
- m'informe sur les droits, les aides et les structures (hôpital de jour...)
- m'oriente et me guide dans mes démarches
- m'aide à exprimer mes besoins, mes difficultés, mes craintes
- me conseille pour maintenir mes liens familiaux et sociaux
- m'apporte un soutien social et psychologique
- me propose de partager expériences et conseils pratiques avec d'autres personnes (groupes de soutien et d'échanges...)

